

● (1430)

M. Gillies: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dirait-il si les représentants des deux pays ont l'intention d'inclure les raccords proposés au pipe-line du Mackenzie, dans ces accords?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le traité, si traité il doit y avoir, serait d'application générale et n'inclurait aucun réseau particulier de pipe-line. En ce qui concerne le Canada, il garantirait notre situation à l'égard de l'Interprovincial et de Lakeland Pipelines ainsi qu'à l'égard du pipe-line de Portland. En ce qui concerne les États-Unis, s'il doit y avoir un pipe-line dans la vallée du Mackenzie bien entendu, question qui n'a pas encore été tranchée, il s'y trouverait régi, mais on ne ferait aucune mention spéciale dans un traité d'application générale.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'APPARENTE EXCLUSION DES RURAUX DES BÉNÉFICES— DEMANDE DE RÉVISION

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme de plus en plus de Canadiens doivent recourir chaque jour aux services de la Commission d'assurance-chômage, que bon nombre de régions du Canada sont considérées comme rurales, régions dans lesquelles les occasions d'emploi sont restreintes, et que la Commission semble avoir pour principe de priver les gens de ces régions du droit aux prestations mises à leur disposition par la Commission d'assurance-chômage, j'aimerais savoir si le ministre est au courant de ce problème; si ses fonctionnaires réexaminent la politique à suivre et si l'on fait preuve de discernement à l'égard des gens de ces régions?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la prémisse de la question du député, selon laquelle on aurait pour principe d'être injuste à l'égard des gens des régions rurales, cette prémisse est fausse.

Une voix: Il a tout à fait raison.

M. Andras: Si le député ou quelque autre représentant ont des cas particuliers à me signaler, je serai heureux de les examiner et d'en étudier toutes les conséquences dans l'application de la loi dans la région donnée. Autrement, je ne vois pas l'utilité de la révision exigée par le député.

M. Oberle: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ai signalé des problèmes particuliers au ministre. Il s'agit maintenant de savoir si son ministère examine cette grave situation et si la loi va être modifiée, car elle défavorise un secteur considérable de la population.

Questions orales

M. Andras: Monsieur l'Orateur, on a l'intention d'apporter certaines modifications à la loi. Le député pourra peut-être présenter ces instances une fois qu'il aura eu l'occasion de les examiner. Pour l'instant, je dois dire qu'il a signalé honnêtement, j'en suis sûr, un authentique sujet de désaccord.

* * *

L'HABITATION

LA PÉNURIE DE LOGEMENTS POUR CITOYENS ÂGÉS PAR SUITE DE LA NOUVELLE ORIENTATION DE LA POLITIQUE— DEMANDE D'ENQUÊTE PAR LE COMITÉ

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Comme le gouvernement actuel accorde une faible priorité à l'habitation, le budget d'investissement de la SCHL en témoigne, et comme il a réduit ses crédits aux gouvernements provinciaux pour les programmes de logements sociaux, le ministre sait-il que ce changement d'orientation de la politique fédérale en matière d'habitation est la cause directe d'une pénurie, en Ontario seulement, de quelque 4,000 unités de logement pour citoyens âgés, et que chaque province canadienne est dans la même situation?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le député ne peut évidemment pas être sérieux quand il dit que le gouvernement fédéral accorde une faible priorité à l'habitation, car le budget d'investissement a été augmenté de 92 p. 100. L'habitation jouit donc manifestement d'une très haute priorité. De plus, les députés aidant, le bill C-46 pourrait être adopté après un court débat, ce qui libérerait peut-être 1 milliard de dollars pour l'habitation. Je me réjouirais de voir le gouvernement de l'Ontario faire preuve d'autant de souplesse, comme j'ai essayé de le lui montrer. Un peu de souplesse de la part du gouvernement ontarien serait certainement bien accueillie. S'il dépense vraiment autant qu'il le dit, peut-être devrions-nous combiner nos priorités de façon à pouvoir construire autant de maisons qu'il faut pour les citoyens âgés, les gagne-petit et les autres.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais signaler au ministre que j'ai de lui une déclaration où il dit que le budget d'investissement de la SCHL sera augmenté de 12 p. 100 cette année. L'Ontario augmente le sien de 50 p. 100 dans ce domaine. Vu ce changement important d'orientation de la politique fédérale en matière d'habitation—comme c'est bien le cas—qui néglige les logements sociaux pour aider les gens à revenu moyen, le ministre s'engagera-t-il à renvoyer le budget d'investissement de la SCHL au comité pour qu'on puisse y étudier cette réorientation importante de la politique d'habitation?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je ne puis accepter la prémisse de la question. Des prêts de 175 millions de dollars pour les logements publics représentent difficilement une baisse de responsabilités. La question du budget d'investissement pourra certes être discutée quand le comité sera saisi des prévisions budgétaires, c'est-à-dire sous peu. Si le député parle au nom de l'Ontario, je ne puis que dire que la province a une drôle de façon d'obtenir de la collaboration.